

Brevet professionnel équipements sanitaires

UNITÉS CONSTITUTIVES

UNITÉ U1 ÉPREUVE E1: Étude technologique, préparation et suivi d'une réalisation

CAPACITES		SAVOIRS ASSOCIES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11
C1.1	Émettre, recevoir des informations												
C1.2	Collecter des données												
C1.3	Consigner des informations												
C2.1	Identifier, interpréter												
C2.2	Décoder, analyser												
	Vérifier une faisabilité, évaluer une situation												
C2.3	Modéliser des systèmes												
C2.4	Élaborer, choisir, organiser												
C3.1	Mettre en œuvre												
C3.2	Mettre en service												
C3.3	Contrôler, régler												
C4.1	Gérer												
C4.2	Maintenir, réparer, modifier												

UNITÉ U2 ÉPREUVE E2: Étude de réalisation et mise en œuvre

CAPACITES		SAVOIRS ASSOCIES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11
C1.1	Émettre, recevoir des informations												
C1.2	Collecter des données												
C1.3	Consigner des informations												
C2.1	Identifier, interpréter												
C2.2	Décoder, analyser												
	Vérifier une faisabilité, évaluer une situation												
C2.3	Modéliser des systèmes												
C2.4	Élaborer, choisir, organiser												
C3.1	Mettre en œuvre												
C3.2	Mettre en service												
C3.3	Contrôler, régler												
C4.1	Gérer												
C4.2	Maintenir, réparer, modifier												

UNITÉ U3 ÉPREUVE E3: Contrôle, régulation, maintenance et prévention des risques électriques

CAPACITES		SAVOIRS ASSOCIES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11
C1.1	Émettre, recevoir des informations												
C1.2	Collecter des données												
C1.3	Consigner des informations												
C2.1	Identifier, interpréter												
C2.2	Décoder, analyser												
	Vérifier une faisabilité, évaluer une situation												
C2.3	Modéliser des systèmes												
C2.4	Élaborer, choisir, organiser												
C3.1	Mettre en œuvre												
C3.2	Mettre en service												
C3.3	Contrôler, régler												
C4.1	Gérer												
C4.2	Maintenir, réparer, modifier												

MATHEMATIQUES

U.4

L'unité « mathématiques » englobe l'ensemble des objectifs, capacités, compétences et savoir-faire mentionnés dans le référentiel de mathématiques annexé à l'arrêté du 3 avril 1981 (profil 3 (430)) fixant les domaines généraux communs à l'ensemble des brevets professionnels.

EXPRESSION FRANCAISE ET OUVERTURE SUR LE MONDE

U.5

L'unité « expression française et ouverture sur le monde » englobe les compétences mentionnées dans le référentiel expression et ouverture sur le monde annexé à la note de service n° 93-080 du 19 janvier 1993 (BO n° 5 du 4 février 1993) relative aux objectifs, contenus et capacités de l'enseignement du français et du monde actuel commun à l'ensemble des brevets professionnels.